



Prévention Incendie





> Le Risque

Le risque Incendie pour votre entreprise

Une entreprise sur deux qui a subi un incendie détruisant ses locaux et leurs contenus disparaît dans les 5 ans.

Quelles conséquences pour votre entreprise ?

Des conséquences indirectes

Pertes de chiffre d'affaires suite à l'arrêt d'activité.

Impact sur votre image, perte de confiance des partenaires et des clients.

Perte de clientèle et/ou de marché.

Mise en cause de votre responsabilité en cas de dommages corporels et conséquences psychologiques.

Risque d'expropriation réglementaire, par exemple pour respecter les normes environnementales.

Des conséquences directes

Mise en danger de vos collaborateurs.

Dommages sur vos locaux.

Dommages sur vos biens (outils de production, machines, véhicules, données informatiques...).

Arrêt de l'activité.



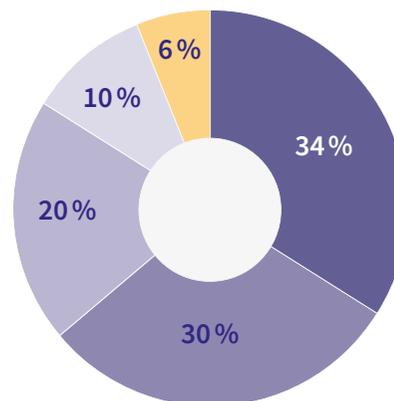
Quelques questions à vous poser...

- Avez-vous déjà eu des départs de feu ? Si oui, de quelle origine ?
- Sensibilisez-vous vos collaborateurs au risque d'incendie ?
- Avez-vous mis en place des procédures en cas de départ de feu ?
- Possédez-vous des moyens de lutte contre l'incendie adaptés à vos risques ?
- Vos installations techniques sont-elles conformes à la réglementation ?

Quelles sont les principales sources d'incendie ?

L'incendie est souvent la combinaison de causes techniques et /ou humaines.

- Procédés (fabrication, stockage...) et énergies (dont 16% d'électricité)
- Malveillance
- Imprudence (dont travaux par points chauds: 10%)
- Action directe ou indirecte de la foudre
- Autre



Découvrez **les conseils et les documents pratiques** pour **communiquer** à travers **la démarche prévention**



> Vous informer et vous alerter

Protéger les installations

La mise en place des principales mesures de prévention et de protection dans vos locaux permet de limiter le risque d'incendie.

Nos recommandations

Mettre en place une équipe dédiée

L'équipe de première intervention dédiée à la sécurité doit savoir:

- avertir et intervenir en cas d'incendie,
- utiliser les extincteurs adaptés.

Elle devrait être composée d'au moins 50% du personnel présent et être formée par des exercices sur feu réel.

Compartimenter les locaux

Veillez à mettre en place le **compartimentage coupe-feu nécessaire entre les locaux d'activité, les locaux techniques** (charge de batteries, chaufferies) et **les stockages** (notamment pour les liquides, matières inflammables, emballages vides).

Limiter la charge combustible dans les locaux

Limitez la quantité de matériaux combustibles stockés dans les zones de production.

Faites dégager tout stockage des allées

Pour la circulation dans les entrepôts et respectez la hauteur maximale de stockage, notamment vis-à-vis des protections en place.

Veillez à la propreté des locaux techniques et interdisez-y tout stockage combustible.

Mettre à disposition des extincteurs

Dotez-vous au minimum d'un parc d'extincteurs conforme à la réglementation française pour leur fourniture, leur installation et leur entretien annuel.

Prévenir les actes de malveillance

Les incendies criminels représentent 30% du coût total des incendies. Vous devez être particulièrement vigilant à l'environnement de l'entreprise.

Mettez en place des **moyens de dissuasion adaptés** (clôture, éclairage extérieur, contrôle d'accès).

C'est arrivé

Les faits:

Un incendie s'est déclaré dans une plateforme de stockage, dans un bâtiment de 2000 m² non compartimenté, à cause d'un luminaire qui a éclaté. Le gardien a déclenché Police Secours, le délai d'intervention des pompiers a été de plus de 30 minutes. Le sinistre a été total car l'alerte n'a pas été transmise directement aux pompiers, les informations étaient incomplètes et le personnel n'a pas utilisé les moyens appropriés pour intervenir.

Les conséquences:

Les locaux sont gravement endommagés et l'entreprise doit faire face à des coûts de réapprovisionnement des marchandises et de relocalisation temporaire de son activité.

Cela aurait pu être évité:

- Les luminaires avaient été centrés dans les allées de circulation et non au-dessus des marchandises.
- Le bâtiment avait été compartimenté et protégé par un système d'extinction automatique à eau.
- Une procédure d'alerte des secours avait été mise en place.
- Un plan d'intervention avait été établi avec les pompiers.





Entretien les locaux et les installations techniques

Entretien des locaux et des installations techniques, c'est réduire le risque de survenance d'un incendie. Plus de 15 % des incendies sont d'origine électrique.

Nos recommandations

Entretien des abords des bâtiments

Éloignez à plus de 10 mètres des bâtiments :

- les véhicules (sauf lors du chargement/déchargement),
- les emballages et les déchets en attente de départ,
- les stockages de matières combustibles, les palettes vides.

Attention : 10 mètres ne suffisent pas si la quantité de palettes est trop élevée.

Faites interdire les feux, même temporaires, à l'extérieur des bâtiments.

Désherbez les pourtours des bâtiments au moins 2 fois par an.

Vérifier vos installations

Nous vous recommandons de réaliser une inspection mensuelle de sécurité. La propreté et l'entretien de vos locaux techniques permettent de limiter la survenance d'un incendie.

Vérifier la compatibilité des systèmes de chauffage

Afin de ne pas provoquer de départ d'incendie, vous devez faire vérifier la compatibilité des systèmes de chauffage utilisés pour votre activité et les locaux, avec

les procédés et les énergies utilisés.

Vérifier les installations électriques

Faites contrôler annuellement les installations électriques par un organisme agréé et demandez-lui l'attestation Q18.

Procédez périodiquement à des contrôles préventifs.

Si possible, mettez hors tension les équipements électriques pendant les heures d'inactivité.



C'est arrivé

Les faits :

Un feu d'origine indéterminée détruit 300 palettes stockées à proximité des bâtiments d'une société spécialisée dans la fabrication de mobiliers métalliques. L'incendie, attisé par le vent, se propage rapidement sur le site de production.

Les conséquences :

- Perte de marchandises, coût de réapprovisionnement
- Locaux gravement endommagés
- Arrêt temporaire et coûts de relocalisation de l'activité
- Perte d'exploitation
- Impact sur l'image de l'entreprise

Cela aurait pu être évité :

La mise en place d'actions de prévention aurait permis à l'entreprise de comprendre l'importance d'éloigner les palettes à plus de 10 mètres des bâtiments. L'entreprise aurait également pu mettre en place une inspection mensuelle de sécurité de ses installations.

Boîte à outils



Affiche Propreté Sécurité



Liste des organismes vérification Q18





Encadrer toutes activités à risque potentiel

Tout travail par point chaud doit être strictement encadré par un permis de feu.

Nos recommandations

Systematiser l'application d'un permis feu

Cette procédure doit être activée lors de tout travail par point chaud et est applicable par le personnel interne aussi bien que par les intervenants extérieurs. Elle permet de s'assurer que les bonnes précautions sont prises.

Avant les travaux :

Dégager des zones dangereuses les matériaux combustibles.

Pendant et après les travaux :

- Assurer une surveillance (ronde toutes les 2 heures).
 - Arrêter obligatoirement les travaux par points chauds deux heures avant la fermeture du site.
 - Le chef d'établissement fait délivrer un permis de feu et s'assure du respect de la procédure adaptée à cette opération.
- Le formulaire, renouvelable par 24 heures, doit mentionner le donneur d'ordre, l'exécutant ainsi que les précautions à prendre.*

Respecter la procédure réglementaire prévue

Pour les travaux par points chauds, vous devez respecter et faire respecter à vos sous-traitants et fournisseurs la procédure réglementaire prévue dans son intégralité.



C'est arrivé

Les faits:

Dans un bâtiment de bureaux, au cours d'une opération de soudure effectuée en toiture sans précaution, un incendie se développe rapidement, malgré les tentatives du personnel pour l'arrêter.

Les conséquences:

L'entreprise est totalement détruite et les soixante employés au chômage technique pendant 1 an.

Cela aurait pu être évité:

L'application d'un permis de feu aurait sécurisé les différentes étapes de la soudure et limité le risque d'incendie.

Le saviez-vous?

10% des incendies sont liés aux travaux par produits chauds.

Cela peut être généré par un sous-traitant, mais également souvent par l'entreprise elle-même en interne.

Boîte à outils



Affiche Travail par point chaud



Fiche permis de feu : mode d'emploi



Formulaire Travail point chaud





Informer et sensibiliser vos collaborateurs

Appuyez-vous sur vos collaborateurs pour appliquer les mesures appropriées au risque incendie.

Nos recommandations

Être vigilant

Informez et sensibilisez votre personnel pour identifier toute situation anormale pouvant entraîner un risque d'incendie (fumée, liquide dangereux, porte coupe-feu défaillante...) et à la signaler.

Savoir utiliser un extincteur

Selon le Code du Travail (Art 231-3-1): **tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité.** Des organismes spécialisés proposent des formations en entreprise (théorie et pratique, simulations...).

Respecter les moyens de secours

Au même titre que les moyens de production (machines, ordinateurs, marchandises...), les collaborateurs doivent respecter les moyens de secours mis à leur disposition en cas d'incendie: par exemple, maintenir dégager l'accès aux extincteurs, ne pas encombrer les issues de secours...

Mettre en place une équipe dédiée

L'équipe de première intervention dédiée à la sécurité doit savoir:

- avertir et intervenir en cas d'incendie,
- utiliser les extincteurs adaptés.

Elle devrait être composée d'au moins 50 % du personnel présent et être formée par des exercices sur feu réel.

Sécuriser les zones fumeurs

Faites sécuriser les zones fumeurs intérieures et extérieures de manière à ne pas risquer de provoquer des départs d'incendie se communiquant aux bâtiments ou installations de votre entreprise.

Prévoyez des cendriers et **informez les visiteurs de cette réglementation.**



C'est arrivé

Les faits:

Dans un entrepôt, un employé remarque une anomalie de fonctionnement sur l'éclairage (clignotement intempestif). Il le signale à sa direction qui fait venir son électricien pour vérifier l'installation. Celui-ci constate la coupure du conducteur neutre sur l'installation, ce qui entraîne des surtensions.

Cela aurait pu être évité:

Sans l'intervention de l'électricien, les surtensions auraient pu entraîner très rapidement l'incendie électrique des matériels alimentés par ce réseau (ordinateurs, machines...) et donc potentiellement de l'entrepôt.

Boîte à outils



Affiche Propreté Sécurité



Affiche Travail par point chaud



Affiche Zone Fumeur





Réagir en cas d'alerte

Intervenir rapidement et efficacement si un départ de feu survient.

Nos recommandations

Préparer l'évacuation en cas d'incendie

Faites afficher sur tous les lieux de travail (y compris les bureaux) **les consignes à appliquer en cas d'incendie**: qui prévenir et comment évacuer. Effectuez un exercice annuel d'évacuation pour tester l'adéquation et le respect des procédures.

Établir un plan d'intervention avec les services de secours

Contactez les services de secours pour évaluer les ressources en eau du réseau public et établissez un plan d'intervention en cas d'incendie.

Contrôler les moyens de prévention existants

Formalisez les contrôles avec une check-list et faites-le faire régulièrement.

Identifiez les points prioritaires à contrôler:

- Accessibilité des moyens de secours,
- Respect des zones fumeurs,
- Respect des conditions de stockage,
- Dégagement des issues de secours,
- Fonctionnement des portes coupe-feu...



C'est arrivé

Les faits:

Dans un entrepôt, un employé remarque une anomalie de fonctionnement sur l'éclairage (clignotement intempestif). Il le signale à sa direction qui fait venir son électricien pour vérifier l'installation. Celui-ci constate la coupure du conducteur neutre sur l'installation, ce qui entraîne des surtensions.

Cela aurait pu être évité:

Sans l'intervention de l'électricien, les surtensions auraient pu entraîner très rapidement l'incendie électrique des matériels alimentés par ce réseau (ordinateurs, machines...) et donc potentiellement de l'entrepôt.

Boîte à outils



Checklist de vos installations





> Évaluer vos risques et vous accompagner

L'aide de votre interlocuteur AXA

Vous bénéficiez de démarches de prévention adaptées à vos besoins et bénéficiez de l'accompagnement d'experts AXA pour vous aider à réduire le risque vol dans votre entreprise !

Pack de base

Inclus dans votre contrat d'assurance AXA.

Faites un point sur l'exposition au risque incendie de votre entreprise et identifiez les premiers axes de progrès.

LA CHARTE PRÉVENTION VOL

Disponible sur demande à votre interlocuteur AXA, vous bénéficiez de :

- Conseil et outils (documents et vidéos)
- Bonnes pratiques et méthodes de travail.

Accompagnement Prévention

Une analyse personnalisée de votre activité et de votre sinistralité.

NOS EXPERTS PRÉVENTION AXA À VOS CÔTÉS

Pour optimiser votre démarche prévention, vous pouvez bénéficier d'une visite de risques effectuée par nos experts :

- diagnostic de vos établissements (locaux, process, utilités techniques, moyens humains et matériels de prévention, protection, organisation humaine...),
- évaluation des risques,
- identification des forces et faiblesses de conseils personnalisés et aide à la décision.

Quels que soient votre secteur d'activité et la taille de votre entreprise, nous vous accompagnons dans la maîtrise de l'ensemble de vos risques.

Option Suivi de chantier

Bénéficiez de notre expertise lors de la mise en place de vos installations de protection contre l'incendie afin de garantir leur efficacité .

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR TOUTE LA DURÉE DU CHANTIER

- Rédaction d'un descriptif technique
- Analyse des devis
- Relecture de plans et calculs
- Visites de chantier
- Rinçage des réseaux.

Les AXA

Crise majeure

Une équipe de spécialistes, présente aux côtés de vos clients dans un moment crucial pour un service adapté et disponible 24h/24, 7j/7.

[En savoir +](#)

PCA

Afin de favoriser la reprise rapide de l'activité de l'entreprise en cas de sinistre, votre client peut préparer en amont son dispositif de Continuité d'Activité personnalisé avec nos experts.



AXA vous répond sur:



CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ:
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres
citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de
chacun. Toutes nos actions concrètes sont à découvrir sur axa.fr

